

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes pour chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 12 Janvier

LA TRIPLE ALLIANCE ET LA PAIX ARMÉE

Il y a longtemps que nous avons dit pour la première fois que le système de la « paix armée », résultat de la guerre de 1870-71, était une anomalie sociale et que le moment viendrait fatalement où les gouvernements seraient obligés d'écouter les plaintes et les récriminations légitimes des peuples, accablés sous le poids des impôts nécessités par cet état de choses, qui grève le budget de toutes les nations du vieux continent.

Il n'est pas douteux que la situation devient de plus en plus difficile et que le gouffre du déficit va en augmentant, d'année en année, chez tous les peuples. La triple alliance elle-même, commence à comprendre que ce régime ne saurait durer indéfiniment, et qu'il aboutit fatalement à la banqueroute.

On sait que la misère est grande en Allemagne où, malgré nos cinq milliards et les discours optimistes de Guillaume II, le peuple se débat dans les affres de la faim. La situation n'est pas meilleure en Italie. L'entrée de cette nation dans la triple alliance et la politique gallophobe suivie jusqu'à ce jour par son gouvernement, ont été la source immédiate des difficultés économiques et financières dans lesquelles ce pays se débat en ce moment.

En Autriche-Hongrie, on n'est pas plus rassuré sur l'avenir et l'on commence à comprendre, même dans les sphères officielles, que la « paix armée » est un régime trop onéreux.

Après la clôture de la session du parlement hongrois qui vient d'avoir lieu, on a donné lecture du discours du trône, dont il convient de signaler les passages suivants : « Je suis satisfait, a dit l'empereur François-Joseph, d'avoir à constater que l'Autriche-Hongrie entretient des relations amicales

avec toutes les puissances sans exception, et que les alliances constituent une garantie qui assure, autant que cela est possible, le maintien de la paix et écarte les dangers qui pourraient troubler l'Europe.

« Pour sauvegarder sûrement nos intérêts, nous sommes obligés de développer nos forces militaires, etc., etc... »

Et pour « développer les forces militaires », il faut dépenser beaucoup d'argent, s'imposer des sacrifices qui deviennent de plus en plus lourds aux contribuables, aurait pu ajouter François Joseph, mais s'il ne l'a pas dit, sa pensée se laisse facilement deviner et c'est celle qui domine dans tout l'empire Austro-Hongrois, comme chez les autres peuples de la triple alliance.

Il est possible que les gouvernements de Berlin, de Rome et de Vienne trouvent que tout est pour le mieux et que le pacte conclu entre ces trois états est une garantie réelle du maintien de la paix; mais les populations qui paient les frais de cette espèce de mariage à trois, ont bien le droit de trouver que cette union coûte trop cher pour les avantages plus que contestables qu'elle procure. Qu'importe, nous le demandons, aux travailleurs allemands, italiens et austro-hongrois, cette triple alliance, dont le résultat le plus net est d'entretenir l'Europe dans une préoccupation constante du lendemain, qui paralyse les affaires et réduit la classe la plus nombreuse à la gêne et à la misère ?

Telles sont cependant les conséquences de cette « paix armée » que l'on préconise à Berlin et à Rome, et dont M. Crispien a été avec M. de Bismarck l'un des plus chauds partisans.

On comprend jusqu'à un certain point que ce régime ait eu sa raison d'être pendant les premières années qui ont suivi la guerre de 1870-71, alors que l'Allemagne victorieuse prétendait commander en maîtresse à l'Europe, lui imposer ses volontés, et menaçait la Russie; mais aujourd'hui, la situation n'est plus la même. On ne saurait alléguer que la France menace l'Allemagne,

puisqu'elle n'a pas cessé depuis vingt ans de protester de son désir constant de voir la paix s'affermir et que dans toutes les constances, elle a donné des preuves manifestes de ses sentiments pacifiques.

Nous n'ignorons pas que les gens de la triple alliance allèguent l'entrevue de Cronstadt et qu'ils présentent le rapprochement entre la France et la Russie comme une menace. Cette assertion ne tient pas debout. Il faut toute la mauvaise foi que les reptiles de Berlin et de Rome ont coutume d'apporter dans leurs discussions, pour formuler un jugement de cette nature sur l'entrevue de Cronstadt. La logique et le bon sens commandent au contraire de considérer cet événement comme un gage sérieux et incontestable du maintien de la paix, car pourquoi le rapprochement entre la France et la Russie n'aurait-il aussi bien un caractère pacifique que la triple alliance? Sur quoi ceux qui prétendent le contraire basent-ils leur appréciation? Sur rien. Ce qui les fait parler de cette sorte, c'est le dépit de voir notre patrie relevée de ses désastres et de la savoir en situation de faire respecter ses droits.

Quoiqu'il en soit, il est bon que les peuples de la vieille Europe sachent que c'est à l'Allemagne qu'ils sont redevables de ce régime « de la paix armée » qui les ruine et qui n'a d'autre issue que la guerre ou la banqueroute.

J. QUERCYTAÏN.

SOUVENIRS ACTUELS

S'il est un document susceptible de faire honneur à la mémoire de M. Jules Grévy, c'est la lettre, restée inédite jusqu'à ce jour, qui fut adressée en juin 1883 par l'ancien président de la République au pape Léon XIII et dont la publication vient de produire dans le monde politique une impression profonde.

Comme le remarque le Temps dont l'appréciation est confirmée d'ailleurs par la

plupart des journaux républicains, la réponse de M. Grévy au souverain Pontife la situation respective de l'Eglise et de l'Etat porte d'un bout à l'autre l'empreinte « de la justesse de son esprit, de sa haute intelligence des intérêts de la France et du gouvernement républicain, comme aussi du sentiment si exact et si fin qu'il avait de son rôle constitutionnel ».

Il y a là en quelques lignes un aperçu si précis et si complet des devoirs qui incombent, sous le régime de la Constitution républicaine actuelle, au chef du pouvoir exécutif, que jamais, on peut le dire, ces devoirs ne seront ni mieux ni plus exactement formulés.

« Dans son appel au président de la République, dit notamment M. Grévy, Votre Sainteté ne doit pas perdre de vue le rôle assigné au chef du pouvoir exécutif par la Constitution française. En ce qui concerne les mesures gouvernementales, renfermé dans son irresponsabilité, le président doit s'abstenir de tout acte personnel. Il ne peut qu'offrir ses conseils à ses ministres, et il ne manque pas à ce devoir. Quant aux lois et aux résolutions parlementaires, il n'y intervient que par ses ministres qui ont eux-mêmes à compter avec les majorités des deux Chambres ».

N'est-ce point là, sous une forme d'une parfaite correction, le devoir très net et très précis du président de la République et, en le rappelant au Pape, M. Grévy ne faisait-il pas acte d'autant de bon sens que de correction ?

Qu'on le note cependant, l'ancien président de la République ne se considérait nullement comme une manière de « soliveau » ayant pour mission de rester impassible en face des événements.

La lettre qui a été publiée par le Temps nous montre au contraire, jusqu'à quel point il était justement jaloux du droit « d'offrir ses conseils au ministère et de ne pas manquer à ce devoir ».

Lors des obsèques de Mont-Sous-Vau-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 20

LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

XI

Or, boue et sang !

Pozzoli, quand on se leva de table, lui demanda si elle ne voulait pas faire un tour au salon du jeu. Elle lui répondit machinalement oui, sans l'écouter, sans le comprendre.

Lorsqu'ils arrivèrent, les parties étaient commencées déjà, animées et bruyantes.

Dans ce salon du jeu, connu du monde viveur sous le nom de salon vert, parce que les murs, le plafond, le parquet même étaient tendus de velours vert, deux grandes tables d'ébène étaient dressées, éclairées aux quatre angles de la salle par quatre candélabres, à sept branches, de forme juive. Pas d'autre meuble, pas même de glace.

Laura s'assit, pensive, sur une causeuse et refusa d'abord de jouer. Puis, infortunée et courroucée de sa propre pensée, elle se rapprocha de la table de baccara, se força à faire bien attention au jeu, et s'y prit réellement bientôt d'un vif in-

térêt.

La banque arriva à la place où elle se tenait, on lui offrit de la faire, elle la prit avec une sorte de fièvre et joua de même, nerveusement, sans réflexion ni sang-froid.

La chance fut contre elle, et, à la fin de sa banque, elle avait déjà perdu un millier de louis.

C'était à Pozzoli de faire la banque.

— Vous allez réparer avec moi toutes vos pertes, vous allez voir, dit-il gaiement à Laura.

La prévision ne se réalisa guère. Laura, courant après son argent, perdit, perdit encore; et c'est alors que Despujolle, qui était entré par hasard dans la salle du jeu, vit la déveine constante de Laura, la veine singulière de Pozzoli, et chercha Antonin pour l'en avertir.

Ils rentrèrent ensemble, suivis de loin par Elvina. Le regard de Laura aperçut aussitôt Antonin.

— Il y a dix mille francs, disait la voix de Pozzoli.

— Je les fais, dit Laura, en regardant Antonin avec défi.

Pozzoli tourna les cartes et gagna.

— Il y a vingt mille francs, reprit-il.

Laura ouvrait déjà la bouche... Antonin qui s'était approché d'elle, se pencha sur sa chaise et lui dit tout bas d'une voix suppliante :

— Je vous en conjure, croyez-en un ami, ne jouez pas ce coup.

Pozzoli l'avait entendu, et dit en souriant.

— Cher monsieur, laissez-moi donner sa revanche à notre amie,

— Eh bien, soyez charitable, répliqua sèche-

ment le vicomte, ne la lui donnez pas !

Pozzoli devint blême.

Laura ne disant mot, on ne fit au jeu que quinze cents francs.

Pozzoli gagna.

— Vous voyez bien ! fit Antonin souriant à son tour.

— Le fait est, dit Pozzoli, que j'ai une main impossible à un maître de maison. Je passe la main.

Et il se leva de table.

Le banquier qui prit son jeu gagna quatre tours encore.

Antonin souriait toujours.

L'impresario le regardait; sa figure s'était subitement transformée; une haine de forçat brillait dans ses yeux, des rides profondes apparaissaient dans le blanc du front et des gouttes de sueur perlaient sur le carmin des joues.

Il vint tout près d'Antonin et lui dit à voix basse :

— Vous ne jouez pas, vous, monsieur le vicomte ?

— Je m'en garde.

— La salle de jeu ne vous plaît pas; mais il y a une salle d'escrime, et si vous voulez y faire une partie.

— J'aimerais mieux ça.

— Fort bien ! Nous pourrions, si c'était votre plaisir, intéresser un peu le jeu.

— Volontiers; mais comment.

— Il y a deux fleurets dont les boutons ont sauté l'autre jour. On les a mis dans un coin pour les faire réparer. Nous pourrions les prendre... sans y faire attention.

— A merveille, dit Antonin. Je choisirais le mien, n'est-ce pas ?

— Vous choisirez le vôtre, fit Pozzoli tremblant de fureur.

Il reprit :

— La Linda nous regarde. Ne sortons pas ensemble. Partez le premier, je vous rejoins avant cinq minutes.

Antonin parut un moment suivre avec attention le jeu auquel Laura, alarmée du colloque des deux hommes, ne s'intéressait plus. Puis il quitta sans affectation la salle.

Le regard de Laura s'attacha dès lors à Pozzoli.

Il s'était mis à causer et à rire au centre d'un groupe d'invités qui assistaient au jeu sans jouer eux-mêmes.

Au bout de quelques minutes, il prit l'un d'eux sous le bras, parut engager avec lui une conversation intéressante, et sortit en l'emmenant.

Il descendit vivement à la salle d'armes où Antonin était déjà arrivé.

Despujolle et Remissy étaient en train de mesurer leur force, qui n'était pas fort brillante.

— Monsieur le vicomte, dit Pozzoli, venez donc voir là, dans la galerie d'à côté, il y a d'assez belles panoplies.

Antonin le suivit. Pozzoli tira de derrière une armure deux fleurets démouchetés, et les tendit à Antonin en silence.

Celui-ci les examina, les fit plier, en choisit un et rendit l'autre à Pozzoli.

— Revenons, dit l'impresario; quoi qu'il arrive, ce sera l'effet d'un accident.

drey, M. de Freycinet, dans son remarquable discours, rappelait quelle était la puissance, quelle était l'autorité des « sages avis » de ce chef d'Etat « admirable de sang-froid, d'une sérénité imperturbable, qui voyait toujours juste et ne se laissait point entamer par la passion du moment, qui dégagait le droit et en faisait comme le phare de la route à parcourir ».

La lettre au pape Léon XIII nous donne une nouvelle et juste idée de ces « sages avis » qui, plus d'une fois, s'ils avaient été écoutés, eussent épargné à la France des périls et des mécomptes, notamment lors de la substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement qui, accomplie contre le gré de M. Grévy, faillit, à l'époque du boulangisme, avoir de si redoutables conséquences. Mais il y eut d'autres circonstances sur lesquelles l'avenir répandra un jour plus vif, où M. Grévy par ses conseils et aussi par l'expression de sa ferme volonté, maintint la paix européenne et écarta de la patrie le danger renaissant de la dictature militaire.

N'eût-il à son actif que le règlement pacifique de l'incident Schnoebélé et le renvoi du général Boulanger, dont il fut le promoteur persévérant et énergique, le président Grévy aurait d'imprescriptibles titres à la reconnaissance du pays.

Mais il en eut encore d'autres, et la lettre publiée par le *Temps* nous montre jusqu'à quel point M. Grévy était l'ennemi de toute intolérance et de toute persécution, mais aussi avec quelle clairvoyance il se rendait compte du caractère de la politique du Vatican et de la valeur du marché plus ou moins déguisé qui lui était offert.

Quelle judicieuse et fine appréciation dans ces lignes « Dans ce funeste conflit de passions contraires, je ne puis malheureusement que fort peu sur les ennemis de l'Eglise, Votre Sainteté peut beaucoup sur les ennemis de la République » !

Qu'y a-t-il de plus vrai ? Ne venons-nous pas encore de voir M. Paul de Cassagnac déposer sa plume de docteur de l'Eglise d'un genre nouveau, sur un simple signe venu du Vatican ?

M. Grévy avait donc raison dans ce cas comme dans beaucoup d'autres.

Puissent les enseignements qu'il a laissés ne pas être perdus pour ses successeurs ! Puisse-t-il leur être donné de s'inspirer du même désir d'apaisement et aussi des mêmes traditions de fermeté intelligente dans la défense des droits de l'Etat, c'est-à-dire des véritables intérêts de la République et de la patrie !

J. Q.

Le pétrole aux Chambres

L'accord est rétabli entre les deux Chambres, et toute crainte de conflit est désormais écartée.

Les députés se sont montrés conciliants, et M. Viette lui-même a fait de bonne grâce le sacrifice public de la proposition à laquelle il avait attaché son nom.

A vrai dire, cette question du pétrole avait lassé tout le monde, et plutôt que d'engager pour la troisième fois une discussion qui n'avait pas éclairé tous les esprits, on s'est résigné à une transaction d'ailleurs honorable.

Le gouvernement a donné sa véritable signification au vote du Sénat, en prenant l'engagement d'apporter et de soumettre aux Chambres, avant le 1^{er} septembre, un projet de dégrèvement des pétroles qui ne sera pas inférieur à 20 millions de francs. C'était à peu près le chiffre indiqué dans l'amendement de M. Viette, et la majorité du Palais-Bourbon a considéré que, dans ces conditions, elle ne se déjugerait pas en acquiesçant à la décision du Sénat.

Il est cependant un point qui demeure obscur et qui n'est pas sans importance. La Chambre des députés avait établi un écart de 5 fr. entre les pétroles bruts et les pétroles raffinés.

Cet écart sera-t-il maintenu dans les propositions que le gouvernement prépare ?

Les raffineurs auraient souhaité qu'on leur fournît à cet égard des renseignements précis, et il est regrettable qu'on les laisse pendant huit mois dans l'incertitude.

D'autre part, on sait que l'Amérique tient essentiellement à l'abaissement des droits qui frappent les pétroles à leur entrée en France, et le gouvernement a pensé qu'il valait mieux ne pas lui faire connaître à l'avance ses intentions.

Tout fait donc espérer que l'ajournement ne sera pas à regretter.

J. Q.

SÉNAT

Séance du 9 janvier

Le Sénat passe à la discussion des articles de la loi des Finances.

Il repousse l'impôt voté par la Chambre sur les voitures-reclames par le motif qu'il fait double emploi avec l'impôt des patentes.

Le Sénat repousse également l'article relatif aux affiches apposées dans les bureaux de poste. Il adopte un grand nombre d'articles de la loi des finances.

Il n'y a de discussion que sur l'article 54, qui dispose qu'à partir du 1^{er} janvier 1893, les comptes et budgets des fabriques et consistoires, seront soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics.

jolie force. Voulez-vous que nous fassions ensemble une ou deux passes ?

— Ce sera mon grand honneur, monsieur le vicomte.

Ils ôtèrent leurs habits et prirent leurs fleurets préparés, comme les premiers qui se trouvaient sous leurs mains.

— Venez par là, dans le pénombre, reprit Pozzoli à voix basse.

La salle était éclairée au milieu par une grande lampe persane en cuivre ouvragé qui pendait au plafond. Les clartés obliques glissaient sur les tentures, piquaient de points clairs les arêtes des pamplopes, et jetaient des ombres portées sur les personnalités des tapisseries s'allongeant en figures fantastiques.

Les côtés restaient dans une demi-obscurité, où se placèrent les deux joueurs.

Ensemble, ils se firent élégamment le salut de l'épée et tombèrent rapidement en garde.

Un cercle assez pressé et qui grossissait encore s'était formé très curieusement autour d'eux.

Alors on n'entendait sous la voûte élevée que le cliquetis des pointes qui se tâtaient. Ils s'engagèrent dans une suite non interrompue de feintes subtiles, de vives parades, de vigoureuses ripostes.

Lauretto Mina, de son œil expert et d'ailleurs mis en éveil par Elvina, s'était aperçu tout de suite que les fleurets étaient demouchetés, et l'avait dit tout bas à sa voisine, fumant toujours sa cigarette.

Au bout de deux minutes, ayant observé le jeu des deux tireurs, il ajouta :

M. Lucien Brun demande la suppression de cet article, qui est défendu par le ministre de la Justice et des Cultes.

L'article 54 est adopté par 190 voix contre 70. Le Sénat repousse ensuite l'article 88 du projet de la Chambre qui fait bénéficier des circonstances atténuantes les confiscations en matière d'octroi.

La séance est levée.

INFORMATIONS

ELECTIONS SÉNATORIALES

DU 10 JANVIER 1892

Seine-et-Oise

M. de Courcel, républicain . . . 72 voix élu,
M. Hamel, républicain 594 —
Bulletins blancs ou nuls 9 —
Il s'agissait de remplacer M. Hippolyte Maze, sénateur républicain décédé.

Rhône (2^e tour)

M. Thévenet, républicain . . . 448 voix (élu).
M. Clapot, républicain 49 —
M. Vachez, réactionnaire . . . 114 —

M. Clapot a retiré sa candidature avant le second tour de scrutin.

Décret de clôture

Au conseil des ministres, M. Carnot a signé un décret prononçant la clôture de la session extraordinaire. Ce décret a été lu hier aux Chambres.

Décorations

Le décret des décorations du ministère de l'intérieur, paraîtra aujourd'hui.

Influenza

L'archevêque de Cambrai est mort dimanche des suites de l'influenza.

Une émeute anarchiste en Espagne

L'émeute anarchiste qui a éclaté à Xérès, en Espagne, a été des plus violentes, si l'on s'en rapporte à la dépêche suivante :

Madrid, 10 janvier.

Depuis quelques jours, une certaine agitation s'était manifestée parmi les paysans et ouvriers des environs de Xérès.

Les anarchistes, qui sont assez nombreux dans cette région, ont profité du mécontentement provoqué par la crise commerciale pour exciter encore davantage les esprits.

Un complot fut organisé pour s'emparer de la ville et la mettre au pillage.

Avant-hier soir, un peu avant minuit, les conjurés, armés de fusils de chasse, de faux et de faucilles, entrèrent en ville par bandes séparées en criant : « Vive l'anarchie ! » ; les émeutiers avaient pour mot d'ordre de se retrouver devant la caserne et de l'attaquer, ainsi que l'Hôtel-de-Ville.

Mais la police, qui avait eu vent de la conjuration, était sur ses gardes ; de nombreuses forces de police et les troupes de la garnison avaient été massés aux abords de la caserne.

Aussi les premières bandes d'émeutiers qui arrivèrent au rendez-vous furent vivement attaquées.

Il s'ensuivit une débandade générale parmi les insurgés, qui s'enfuirent dans toutes les directions.

— Tu ne sais pas, Elvina ? . . .

— Non ; qu'est-ce qu'il y a ?

— Tu vas être veuve, ma bonne.

— Tu crois.

— Ou tout au moins, pendant un mois ou deux garde-malade.

— C'est ça qui m'embêterait ! — Alors, tu dis que Pozzoli ? . . .

Fricassé ! Il n'est pas de force, mon élève ! Regarde-moi le jeu du vicomte !

Laura avait vu avec anxiété Pozzoli quitter le salon du jeu après Antonin. Au bout de quelques minutes, elle ne put y tenir, et appelant M. de Vineuil qui était un de ses amis :

— Je ne vois plus Pozzoli, dit-elle ; il vient de quitter ce salon au moment où j'avais un mot urgent à lui dire. Je vous serais reconnaissante de le chercher et de me l'emmener.

Le comte s'inclina et sortit. Il resta dehors un assez long temps. Il semblait à l'angoisse de Laura qu'il fut parti depuis une heure.

Il revint enfin, il était seul.

— Eh bien, et Pozzoli ?

— Excusez mon retard, mais je ne pouvais mettre la main sur lui. Enfin, je l'ai trouvé. Il était dans la salle d'armes.

— Ah ! Vous lui avez parlé ?

Impossible.

Au moment où j'arrivais, il tombait en garde et commençait une passe.

Avec qui ? avec qui ?

— Avec Bizeux.

Laura se leva droite et pâle comme une morte.

— Donnez-moi votre bras, je vous prie, dit-elle

Au cours des désordres, un passant qui sortait du théâtre a eu la tête tranchée d'un coup de faucille par un émeutier, qui a été arrêté.

Deux des anarchistes ont été tués. Deux groupes de fugitifs sont activement poursuivis par la cavalerie ; l'un d'eux se dirige vers Lebrija, l'autre sur Arcos ; ils seront certainement faits prisonniers.

Bien que n'appartenant pas à l'armée, les émeutiers seront jugés par un Conseil de guerre.

Les événements du Maroc

Toulon, 10 janvier.

Le vice-amiral Rieunier, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, ayant reçu du Ministre de la Marine l'ordre d'expédier au Maroc un des cuirassés de croisière qui constituent la troisième division de l'escadre, vient de désigner le cuirassé *le Bayard* pour se rendre à Tanger.

Le Bayard est parti ce soir pour cette destination.

Le croiseur *le Cosmo* étant à Tanger depuis hier, la France aura deux navires de guerre dans les eaux marocaines.

Rome, 10 janvier.

Le cuirassé *Dandolo* quitte aujourd'hui la Spezia pour Tanger.

La neige

On écrit de Tarbes, d'Angoulême, d'Angers, de Nevers, de Saint-Malo que la neige est tombée dans ces villes et que les campagnes environnantes en sont recouvertes.

Cherbourg, 10 janvier.

La neige tombe avec abondance depuis hier soir ; elle atteint déjà une grande hauteur et obstrue les voies de communication.

Mont-de-Marsan, 10 janvier.

Pour la première fois de l'hiver la neige est tombée la nuit dernière à Mont-de-Marsan.

Au lever du jour, une couche épaisse de sept à huit centimètres couvrait les toits et les rues de la ville.

Le dégel a commencé vers huit heures.

Bagnères-de-Bigorre, 10 janvier.

Une violente tempête de neige s'est abattue sur Bagnères-de-Bigorre et les environs ; ce matin le sol en était recouvert d'une couche de vingt-cinq centimètres.

Auch, 10 janvier.

La neige a fait hier sa première apparition à Auch.

Il en est tombé depuis le matin jusqu'au soir. Le vent qui a soufflé en grande tempête l'a emportée et l'a fait fondre.

La température se radoucit.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

LE DIRECTEUR DES POSTES

On nous annonce comme certaine et définitive la nomination de M. Dardenne comme directeur des postes et télégraphes dans le département du Lot. Toutes nos félicitations au sympathique titulaire.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Les bureaux de la Direction départementale des Postes et Télégraphes qui étaient situés maison Henras en face de la Gare viennent d'être transférés rue des Cadourques n° 7, maison Garric.

au comte, et allons jusque-là. Je veux voir, je suis curieuse !

Elle pressait le pas d'une façon singulière. Le comte, surpris, la sentait trembler à son bras et n'osait lui demander ce qu'elle avait.

Quand ils entrèrent dans la salle d'armes, Pozzoli, blême comme un spectre — s'était aperçu plus vite encore que Lauretto qu'il avait affaire à un tireur de première force — il concentrait toute sa volonté et tout son savoir-faire à garder la défensive, mais se croyait, se sentait perdu.

A ce moment il rompit devant Antonin qui se fendit à fond. Pozzoli para contre et fléchit le flanc.

Laura s'était approchée, et, avec une acuité de regard inouïe, vit que le fleuret de Pozzoli était demoucheté.

— Prenez-garde ? cria-t-elle.

Antonin se relevait. Il entendit le cri. Il resta découvert deux secondes. Pozzoli profita de ce moment rapide pour lui porter un coup de pointe, qu'il n'eut pas le temps de parer et qui l'atteignit sous l'aisselle.

Antonin chancela et tomba dans les bras de Despujollès.

Une rumeur sourde s'éleva dans le cercle des témoins de cette scène tragique. On transporta le blessé sur le divan.

— Laura, éperdue, les yeux égarés, balbutiait.

— C'est moi qui le tue !

(A suivre.)

Banquet de la Société de Pisciculture

Samedi soir, un grand banquet réunissait à l'hôtel Combelles, les membres de la Société de Pisciculture du Lot. M. le Préfet du Lot et M. le Maire de Cahors, membres d'honneur de la Société, assistaient à cette réunion qui a été très gaie et très cordiale, ainsi qu'il convient du reste entre pêcheurs à la ligne.

Au dessert, le président de la Société a pris le premier la parole en ces termes :

Messieurs,

Parmi nous, quelques-uns sont pisciculteurs et ne rêvent que reproduction et conservation de poissons, beaucoup sont pêcheurs à la ligne et ne rêvent que capture de ces mêmes poissons. Malgré des aspirations aussi opposées, j'ai hâte de dire que nous nous entendons cependant à merveille et que, jamais depuis que notre Société existe, il ne s'est élevé le moindre désaccord entre les pisciculteurs et les pêcheurs.

Dès le début de leur association, les uns et les autres ont compris non seulement que leur divergence n'était qu'apparente, mais encore que leurs intérêts étaient les mêmes : d'une part, les pêcheurs reconnaissent volontiers que les pisciculteurs peuvent être appelés à augmenter les ressources de notre rivière ; de leur côté, ces derniers savent très bien qu'ils n'ont rien à craindre des pêcheurs à la ligne et qu'ils ont au contraire besoin de leur concours pour obtenir de bons résultats.

Si, en effet, le pisciculteur peut être considéré à bon droit comme un producteur, on aurait tort en revanche de prendre le pêcheur à la ligne pour un consommateur, non que le désir lui manque de prendre et de consommer beaucoup de poissons, mais, hélas ! c'est surtout en matière de pêche à la ligne qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Lorsque l'un de nous part le matin pour se livrer à son plaisir favori, son énorme panier est toujours rempli de vivres abondants et variés, destinés non au pêcheur, mais aux poissons qu'il couvoite.

Ces vivres, connus en langage de pêche sous le nom d'appâts, jetés dans un endroit choisi de la rivière, ont pour mission d'attirer sur ce point toute la gent aquatique des environs et c'est au milieu de ces bandes réunies que le pêcheur se berce de l'espoir de faire belle et bonne capture ; espoir presque toujours déçu, car si le poisson fait honneur au plantureux repas qu'on lui offre si bénévolement, il respecte scrupuleusement l'hameçon qu'on lui présente en guise de dessert.

A la fin de sa journée, il ne reste généralement à l'infortuné pêcheur que la consolation d'avoir rassasié des affamés.

Dans ces conditions, le pêcheur à la ligne ne doit-il pas être considéré comme l'auxiliaire le plus précieux du pisciculteur ? Si, puisqu'il reste chargé d'élever et d'engraisser le poisson que le pisciculteur a fait naître.

Dans toutes les circonstances d'ailleurs, pêcheurs à la ligne et pisciculteurs ont les mêmes aspirations et, j'ajouterais les mêmes ennuis.

S'agit-il des fameuses eaux noires que, malgré tant de réclamations, les houillères de l'Aveyron ne cessent d'envoyer dans notre rivière ? Nos pisciculteurs se plaignent parce que ces eaux servent à rendre infructueuses toutes leurs tentatives d'acclimatation ; nos pêcheurs se plaignent parce que ces eaux ont le privilège de les faire rentrer plus bredouilles encore que d'ordinaire.

S'agit-il de ce terrible décret qui interdit aux pêcheurs de tendre leur ligne à 200 mètres en aval et à 100 mètres en amont des barrages ? Les pisciculteurs ne peuvent s'empêcher de trouver étrange une prohibition qui n'a pour résultat que de défendre aux pêcheurs la prise de quelques mules, poissons mauvais et dangereux entre tous, dont la tête est mise, en quelque sorte à prix par l'administration elle-même et dont cependant la race trop prolifique se trouve ainsi protégée au grand détriment des autres espèces.

S'agit-il enfin des braconniers de pêche ? Une haine commune réunit encore pisciculteurs et pêcheurs à la ligne, haine d'autant plus vive que nous sommes tous convaincus que, les eaux noires aidant, les braconniers sont appelés, si on n'y met ordre, à faire disparaître jusqu'au dernier, les poissons qui restent dans notre rivière.

Mais si quelques points noirs rembrunissent l'horizon commun des pêcheurs et des pisciculteurs de notre Société, je dois ajouter que nul d'entre nous ne désespère de voir cet horizon s'éclaircir complètement un jour.

Grâce à sa cohésion, à l'entente de tous ceux qui la composent, grâce surtout au bienveillant appui de ses membres d'honneur, notre Société a pu vaincre déjà bien des difficultés qu'elle croyait tout d'abord insurmontables. La disparition des difficultés actuelles n'est donc qu'une question de patience et de pêcheurs et pisciculteurs ont la réputation de posséder cette vertu à un très haut degré.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, et je regrette de ne pouvoir ajouter Monsieur l'Ingénieur en chef — malheureusement une grave maladie de son père, tient aujourd'hui M. Ber-

get, éloigné de nous, — votre présence à ce banquet, nous est un sûr garant que vous voudrez bien nous continuer le précieux concours que vous nous avez toujours si gracieusement accordé, aussi, en me permettant de vous remercier, au nom de tous, de la bonne grâce avec laquelle vous avez accepté l'invitation de notre Société, laissez-moi vous remercier pour tout ce que vous avez bien voulu déjà faire pour nous et je crois pouvoir ajouter, pour tout ce que vous voudrez bien faire encore à l'avenir.

Messieurs, je porte un toast auquel vous serez tous heureux de vous associer. Je porte la santé de nos membres d'honneur :

A Monsieur le Préfet du Lot, à Monsieur le Maire de Cahors, à M. l'Ingénieur en chef.

M. le Préfet a remercié et a promis qu'il ferait tous ses efforts pour faire accorder satisfaction à la société, notamment en ce qui concerne la suppression des eaux noires envoyées par les houillères de l'Aveyron et dont le passage dans la rivière du Lot a pour effet de détruire le poisson.

Répondant à un toast de M. Clary, M. le maire de Cahors a dit que de son côté il tenterait de faire disparaître l'interdiction qui empêche les pêcheurs à la ligne de pêcher dans les endroits réservés, si nombreux surtout aux environs de Cahors.

M. Valette a prononcé un petit discours humoristique sur les poissons célèbres de l'antiquité et l'a terminé en portant un toast à M. Lamelle, le doyen des pêcheurs à la ligne.

Sur la proposition de M. Brunies, une collecte pour les pauvres a ensuite été faite parmi les convives ; elle a produit 30 fr. 30

MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL DES INSTITUTRICES

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 9 janvier courant :

1^o M^{lle} Souyris, élève-maitresse sortant de l'Ecole normale, pourvue du brevet supérieur, est déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire chargée de l'Ecole publique de Rignac, commune de Gramat, en remplacement de M^{lle} Capsal, appelée à Goudou (Labastide-Murat).

2^o M^{lle} Bladou, élève-maitresse sortant de l'Ecole normale, pourvu du brevet supérieur, est déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire suppléante à Goudou, commune de Labastide-Murat pendant la durée du congé accordé pour raison de santé à M^{lle} Capsal, institutrice titulaire.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

Dimanche, à 4 heures du soir, a eu lieu, à la mairie, la réunion du comité directeur de la Bibliothèque populaire, sous la présidence de M. Parazines, vice-président de la Société.

On a d'abord procédé au renouvellement du bureau et des diverses commissions.

Ont été élus : Présidents d'honneur : MM. Pihier, ingénieur, président fondateur ;

Arnaud, préfet du Lot ; Costes, maire de Cahors ; Rémond, inspecteur d'Académie ; Delamarre, colonel du 7^e de ligne.

Président : M. Berget, ingénieur en chef. Vice-président : M. Parazines.

Bibliothécaires : MM. F. Cangardel et Lafon. Trésorier : M. Périès.

Secrétaire-archiviste : M. Vidal. Commission de propagande : MM. Parazines, Périès, Piot, Daynard, Greil, Blanc, J., Francis Bergon, Delpech, inspecteur primaire.

Commission d'achat des livres : MM. Parazines, Cangardel F., Lafon, Périès, Combarieu L. Escande, Pécaut, Marlas, Valès.

Commission des abonnements : MM. Cangardel Lafon, Périès.

Il a été ensuite décidé que la Bibliothèque ferait imprimer le catalogue des livres qu'elle possède, et que ce catalogue serait vendu à un prix plus élevé, au profit de l'œuvre.

RÉPARTITION DES PERMIS DE CULTURE

La commission des permis de culture de tabac se réunira, à Cahors, à l'hôtel de la préfecture, le lundi 18 janvier, à 2 heures du soir.

ACCIDENT

Samedi, vers midi, au moment du passage des trains n^{os} 2502 et 2501, qui se croisent sur la ligne de Cahors à Brive, un peu en avant du tunnel de Marot, un bien triste accident est arrivé.

Le sieur Bigotiaux, ouvrier de l'entrepreneur Allières, avait été chargé de couvrir le train de marchandises venant de Paris ; malheureusement, cet homme oublia qu'un autre train, venant de Cahors, croisait le premier sur ce point.

Le malheureux a été retrouvé quelques instants après, la tête fracassée.

Bigotiaux était âgé de 49 ans ; il laisse trois enfants dont le plus âgé a 14 ans.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU LOT

Un concours d'animaux gras aura lieu le 1^{er} février 1892, jour de foire, sur la place Thiers à Cahors.

Des primes seront distribuées au nom du gouver-

nement de la République. L'allocation de l'Etat est de 375 fr.

Primes accordées aux bœufs et aux vaches : Une prime de 150 fr., par la ville de Cahors ; une prime de 150 fr., par la Société d'agriculture ; des primes, parla société, de : 120 fr., 110 fr., 100 fr., 90 fr., 85 fr. ; 80 fr.

Primes accordées aux moutons et brebis (lots de trois têtes), par la société : 50 fr., 45 fr., 40 fr., 35 fr., 30 fr., 25 fr., 20 fr., 15 fr.

Les animaux devront être rendus sur le champ de foire à 2 heures précises.

Les bêtes à laine devront être par lots de 3 têtes. Elles devront être fraîchement tondues.

Les propriétaires engraisseurs pourront seuls prendre part au concours.

CHEVAL EMBALLÉ

Vendredi dernier, vers 4 heures et demie, passait devant l'octroi de la Barre, à une allure vive un cheval attelé à une charrette sans conducteur.

Ce cheval commençait de s'emballer pour de bon, et déjà les habitants se garaient chacun de leur mieux, lorsque le nommé Cubaynes, employé à une équipe du télégraphe, le saisit rapidement par la bride et l'arrêta.

Gourdon

Pendant la journée de jeudi, un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, est arrivé en pleine foire. Le courrier venant de Labastide-Murat et allant à la gare de Gourdon, fut accroché par une charrette chargée de porcs, en face la maison Taillade, mais grâce à l'expérience et au sang-froid du postillon, qui en un clin d'œil sut faire opérer un demi-tour à son cheval, nombre de personnes durent à ce véritable tour de force de n'être pas écrasées par les deux véhicules.

Notre dernière foire dite des rois, a été contrariée par un brouillard épais qui n'a pas cessé de tomber pendant les deux journées que la foire a duré.

La foire s'est naturellement ressentie de cet état de choses.

Les bœufs d'attelage ont subi une légère baisse sur les marchés précédents ; ceux destinés à la boucherie se vendaient de 35 à 38 fr. les 50 kilog., suivant qualité. Les porcs gras se sont assez bien vendus, surtout ceux de bonne qualité ils valaient de 40 à 48 fr. les 50 kilog. Les porcelets étaient en baisse.

La volaille avait subi une forte hausse, elle se vendait de 60 à 70 centimes la livre.

Les œufs valaient de 65 à 75 centimes la douzaine.

Les truffes de belle qualité, 12 fr. 50 le kilog. Les foies d'oies s'élevaient à 6 fr. le kilog.

Puy-l'Evêque

Un grave accident est arrivé vendredi, en gare de Puy-l'Evêque.

Un cheval effrayé par l'arrivée du train a renversé Mme veuve Emile de Lard, qui a roulé sous la voiture. Les roues lui ont passé sur le corps. Par un miracle, Mme de Lard en est quitte pour la peur et quelques contusions.

La foire n'a pas été belle ; peu d'affaires sur les bœufs.

Les moutons se vendaient à des prix variant de 15 à 30 fr. pièce selon qualité et grosseur. Les porcs gras de 41 à 43 fr. les 50 kil.

Volaille de 2,50 à 4,50 la paire. Lièvres de 3,50 à 5 fr. pièce. Perdrix de 2 fr. à 2,50 id.

Lapins domestiques de 1,75 à 3 fr. la paire. Œufs 0,70 la douzaine. Blé de 15 à 16 fr. le sac. Mais de 9 à 10 fr. id.

M. l'abbé Escande, curé en retraite, est mort mercredi. Ses obsèques ont été célébrées à l'église d'Issudel au milieu d'une nombreuse assistance.

Duravel

Le nommé Planque, ouvrier boulanger, âgé de 21 ans, demeurant à Duravel, a été arrêté par la gendarmerie de Puy-l'Evêque sous l'inculpation de tentative de viol sur une femme de 74 ans.

Prouillac

Un incendie dont les causes sont inconnues, s'est déclaré dans une grange appartenant au sieur Pramé, de Prouillac, près Gourdon. Cette grange était contiguë à la maison d'habitation. Malgré les secours apportés par les habitants du village, ces 2 immeubles furent bientôt la proie des flammes et on ne put sauver qu'une paire de bœufs et quatre cochons.

Les pertes, estimées à 8,000 fr., sont couvertes par une assurance.

Girac

Dans la nuit du 2 au 3 janvier courant, des malfaiteurs, demeurés inconnus, ont commis avec effraction un vol de vingt-cinq poules, quinze appartenant à Stanislas Costes et six à Louis Soulié, tous deux propriétaires au village de Las-serre, commune de Girac.

Plainte a été portée à la gendarmerie de Bretenoux.

Fumel

Foire belle, mais peu de bœufs. Cours des autres foires.

Porcs gras, de 40 à 46 fr. les 50 kil. Les porcelets de 18 à 40 fr. pièce. Volaille de 2 à 4 fr. 50 la paire. Lièvres de 3,50 à 5 fr. pièce. Perdrix de 2 fr. à 2,50 id. Grives de 0,40 à 0,50 id.

Lapins domestiques de 1,75 à 3 fr. la paire, ou 0,25 la livre. Œufs 0,75 la douzaine. Blé de 19 à 20 fr. l'hectolitre. Mais de 12 à 13 fr. id. Châtaignes de 6,50 à 8 fr. id. Haricots de 3 à 4 fr. le cinquième.

L'influenza sévit toujours. Plus des trois quarts des habitants sont passés sous son joug.

ÉTRANGES PHÉNOMÈNES

Une vive émotion règne depuis douze jours dans le quartier de Montrouge ; des phénomènes étranges se produisent dans l'appartement de Mme Boll, rentière, 38, rue Ducouédic.

Ils ont commencé dans la nuit du 1^{er} janvier et ont continué depuis, les tableaux tombent des murs, la vaisselle, les vitres et les vases se brisent avec un grand bruit, hier l'armoire à glace est tombée avec fracas et les boules en fer du lit ont été projetées par une force inconnue, à travers la fenêtre, dans la cour.

Le commissaire de police a visité hier cet appartement et a recueilli les dépositions des nombreux témoins de ces faits.

Une surveillance sérieuse a été établie, la maison étant bâtie sur les catacombes le commissaire de police attribue les perturbations « à l'émanation de gaz cadavériques accumulés. »

La commission de salubrité a ouvert une enquête.

Bourse de Paris

Cours du 11 janvier 1892

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	95 40
3 0/0 amortissable.....compt.	96 20
3 0/0 Emprunt 1891.....	95 40
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 80

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4470 »
CRÉDIT FONCIER.....	1225 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	475 »
COMPTOIR N ^{al} D'ESCOMP ^{te}	520 »
EST (Chemins de Fer).....	900 »
LYON.....	1477 50
MIDI.....	1267 »
NORD.....	1775 »
ORLÉANS.....	1523 75
OUEST.....	1058 75
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1400 »
CANAL DE SUEZ.....	2677 50
CANAL DE PANAMA.....	24 »
Etablissements DECAUVILLE.....	222 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	444 75
EST 3 0/0.....	449 »
MIDI 3 0/0.....	444 »
NORD 3 0/0.....	445 75
ORLÉANS 3 0/0.....	453 »
OUEST 3 0/0.....	442 »
SUD DE LA FRANCE.....	398 50
OUEST-ALGÉRIEN.....	412 »
EST-ALGÉRIEN.....	409 5
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	590 »
— — — 4 0/0 1863.....	522 »
— — — fonc. 3 0/0 1877.....	388 »
— — — comm. 3 0/0 1879.....	471 »
— — — fonc. 3 0/0 1879.....	478 »
— — — comm. 3 0/0 1880.....	9 25
— — — fonc. 3 0/0 1883.....	415 50
— — — 3 0/0 1885.....	469 25
— — — bons 100 fr. av. lots.....	53 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	526 50

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	94 70
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	93 50
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	32 20
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	225 »
LOMBARDS, 3 0/0.....	311 »
SARAGOSSE 3 0/0.....	316 25

BULLETIN FINANCIER

du 11 janvier 1892

On était arrivé en bourse avec les meilleures dispositions et les cours du début s'en sont ressentis. Vers le milieu de la séance, on a légèrement réactionné sur le bruit des troubles au Maroc. Il n'y a, croyons-nous, rien de bien grave. Au point de vue de la consolidation des cours, la légère réaction d'aujourd'hui ne peut être que salutaire.

Le 3 0/0 est à 95.37 après 95.42. Le Nouveau finit à 95.52.

Les actions de nos grands établissements de Crédit sont fermes. Nous laissons le Foncier à 1225, la Banque de Paris à 698.75, le Crédit Lyonnais à 806.35. Nos grands chemins sont fermes. Le Lyon est à 1487.50.

Les fonds étrangers ont plus faibli que nos rentes, l'Italien est à 90.32. L'Extérieur qui avait été très ferme au début finit plus faible.

En Banque, les valeurs de Cuivre sont en réaction. La Moréna est recherchée. L'opinion est très favorable à cette valeur.

La liste des valeurs en Banque vient de s'augmenter de la cote des Parts de Souffre Romains. Il s'agit d'une mine en pleine exploitation et qu'on croit appelée à beaucoup d'avenir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 179 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %
— 4 — 30 %
— 5 — 35 %
— 6 — ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 % sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Combattez l'Influenza

L'Influenza, cette terrible maladie qui se propage si rapidement, débute par des maux de tête, une fièvre intense, le manque d'appétit, la langue est épaisse, chargée, couverte d'un enduit blanchâtre ou jaunâtre, indice certain que les muqueuses de l'estomac et des intestins sont irritées. N'hésitez pas un instant, prenez chaque jour avant les repas quelques **Pilules Gicquel**. La maladie se trouvera ainsi enrayée et vous éviterez la congestion pulmonaire. Mieux vaut prévenir la maladie ; pour cela, prenez chaque jour 2 ou 3 **Pilules Gicquel**.

CONTRE les Rhumes (Grippe), Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine. Ne contenant ni opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La **Physique populaire**, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La **Physique populaire** est le quatrième volume de la Bibliothèque fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Énergie électrique, l'Énergie lumineuse, l'Énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la **Physique populaire**.

La **Physique populaire** est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DÉPOSÉES
OFFICE DE
L'INDUSTRIE MODERNE
POUR LA GARANTIE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN FRANCE & À L'ÉTRANGER
Consultations écrites techniques et légales.
Direction des procès en contrefaçon, mise en exploitation des inventions.
L'Imprimerie du Journal se charge spécialement de la VULGARISATION DES INVENTIONS
208 Rue Lafayette — PARIS

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

GREFFES Cabernets, Sauvignons et Merlots sur Riparia. Prix très modérés. S'adresser à Caille, 17 rue Dardenne, Bordeaux.

SIROP PHÉNIQUE

de VIAL, Pharm. à Paris

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements.

DÉPOT : Toutes Pharmacies

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, D^r Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang ; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

De Paris à Toulouse					De Toulouse à Paris				
	Expr. 1 ^{re} classe	Expr. 2 ^e , 3 ^e cl.	Expr. 1 ^{re} classe	Expr. 2 ^e , 3 ^e cl.		Expr. 1 ^{re} classe	Expr. 2 ^e , 3 ^e cl.	Expr. 1 ^{re} classe	Expr. 2 ^e , 3 ^e cl.
PARIS.....	départ. 12 ^h m.	9 ^h m.	3 ^h 10s.	7 ^h 40s.	TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25 ^m	2 30 ^m	6 ^h 15 ^m	9 ^h 25 ^m
BRIVE.....	{ arrivée. 12 40 ^m	6 21 ^m	7 40 ^m	5 8 ^m	MONTAUBAN.....	3 24 ^m	4 30 ^m	7 30 ^m	10 50 ^m
	{ départ. 1 10 ^m	6 45 ^m	7 50 ^m	5 17 ^m	Fonneuve.....	—	4 43 ^m	—	7 43 ^m
Noailles.....	1 25 ^m	—	8 5 ^m	—	Albias.....	—	4 51 ^m	—	7 51 ^m
Chasteaux.....	1 35 ^m	—	8 15 ^m	—	Réalville.....	—	4 59 ^m	—	7 59 ^m
Gignac-Cressensac.....	1 48 ^m	—	8 28 ^m	—	Caussade.....	3 49	5 11	7 58	8 11
SOUILLAC.....	{ arrivée. 2 8	7 26	8 48	5 58	Borredon.....	—	5 21	—	8 21
	{ départ. 2 14	7 29	8 53	6 1	Montpezat.....	—	5 38	—	8 38
CAZOULÈS.....	{ arrivée. 2 21	—	9 »	—	Lalbenque.....	—	5 53	—	8 54
	{ départ. 2 22	—	9 1	—	Cieurac.....	—	6 1	—	9 2
Lamothe-Fénélon.....	2 35	—	9 14	—	Sept-Ponts.....	—	6 13	—	9 14
Nozac.....	2 45	—	9 24	—	CAHORS.....	{ arrivée. 4 32	6 21	8 46	9 22
GOURDON.....	3 »	8 »	9 36	6 32		{ départ. 4 38	6 30	8 54	9 30
Saint-Clair.....	3 10	—	9 46	—	Espère.....	—	6 44	—	6 20 ^m
Dégagnac.....	3 22	—	9 58	—	Saint-Denis-Catus.....	—	6 57	—	6 33
Thédirac-Peyrilles.....	3 33	—	10 9	—	Thédirac-Peyrilles.....	—	7 11	—	6 48
Saint-Denis-Catus.....	3 45	—	10 20	—	Dégagnac.....	—	7 20	—	6 57
Espère.....	3 54	—	10 29	—	Saint-Clair.....	—	7 29	—	7 6
CAHORS.....	{ arrivée. 4 5	8 41	10 40	7 13	GOURDON.....	5 23	7 44	9 43	7 23
	{ départ. 4 20	8 47	—	7 20	Nozac.....	—	7 53	—	7 32
Sept-Ponts.....	4 31	—	—	—	Lamothe-Fénélon.....	—	8 2	—	7 42
Cieurac.....	4 47	—	—	—	CAZOULÈS.....	{ arrivée. —	8 11	—	7 52
Lalbenque.....	4 56	—	—	—		{ départ. —	8 13	—	7 54
Montpezat.....	5 7	—	—	—	SOUILLAC.....	{ arrivée. 5 47	8 20	10 7	8 2
Borredon.....	5 20	—	—	—		{ départ. 5 50	8 25	10 11	8 8
Caussade.....	5 31	9 31	—	8 4	Gignac-Cressensac.....	—	8 54	—	8 40
Réalville.....	5 40	—	—	—	Chasteaux.....	—	9 5	—	8 51
Albias.....	5 48	—	—	—	Noailles.....	—	9 13	—	9 »
Fonneuve.....	5 56	—	—	—	BRIVE.....	{ arrivée. 6 32	9 28	10 55	9 16
MONTAUBAN.....	6 11	9 58	—	8 30		{ départ. 7 1	—	11 5	12 49
TOULOUSE.....	arrivée. 7 55	11 10	—	9 29	PARIS.....	arrivée. 4 37 ^m	—	10 21 ^m	—